

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU VENDREDI 10 DECEMBRE 2021**

### **18 h 00 - Ouverture de la séance du C.M.**

Sont présents : Mesdames SAMUEL Françoise - SANDROLINI Yseult - BOGDANOVIC Sophie – Messieurs REYNAUD Pierre-Yves - ROBERT Gilles - SCHÜLER Jean

**Absents excusés** : SAMUEL Jérôme, GIRARD Daniel  
MULLER Muriel donne pouvoir à SCHÜLER Jean  
REYNAUD Pierre donne pouvoir à SANDROLINI Yseult  
LEBERT Guy donne pouvoir à BOGDANOVIC Sophie

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Sophie BOGDANOVIC est élue secrétaire de séance.

Mme le Maire, Muriel MULLER étant absente, la séance est ouverte sous la présidence de Jean SCHÜLER, 1<sup>er</sup> adjoint.

Le compte rendu du conseil municipal du 5 novembre 2021 est adopté.

### **DENEIGEMENT**

Le 1<sup>er</sup> adjoint expose les faits : l'employé communal en charge du déneigement est actuellement absent, il convient de trouver un chauffeur pour mener le tracteur de déneigement de la commune pour nettoyer les chemins communaux enneigés.

2 entreprises ont présenté un devis : SARL REYNAUD ET FILS et SARL M.C. TPM. A l'unanimité, le conseil valide la proposition de l'entreprise M.C. TPM (moins disant) et autorise le 1<sup>er</sup> adjoint à signer la convention « service hivernal ».

### **PACTE DE GOUVERNANCE**

Le 1<sup>er</sup> adjoint présente le projet de Pacte de Gouvernance de la communauté de communes Sisteronais Buëch (CCSB). Le pacte est construit autour de 6 orientations :

- Adapter la gouvernance au changement d'échelle (établir 3 sous territoires)
- Adapter la gouvernance au caractère rural du territoire
- Adapter la gouvernance au mode de désignation des conseillers communautaires
- Améliorer l'information des élus
- Améliorer la mise en débat
- Améliorer les conditions d'expression des divergences

Après en avoir débattu, le conseil vote favorablement le pacte en l'état par 3 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions.

### **TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES**

Le conseil accepte l'augmentation proposée et arrête les tarifs de location suivants à partir de 2022 :

80 € (tarif hiver) et 60 € (tarif été) pour les habitants de la commune

130 € (tarif hiver) et 110 € (tarif été) pour les gens extérieurs de la commune.

### **TARIF DES CASES DU COLUMBARIUM**

Il reste 1 case à la vente au columbarium du cimetière, aussi le conseil envisage au prochain budget d'acheter 4 cases de columbarium. De ce fait, il est décidé par 5 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions d'appliquer en 2022 les tarifs de vente suivants :

1000 € pour une case de 30 ans et 1300 € pour une case de 50 ans.

### **RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL**

Un agent est actuellement en accident de service pour une période indéterminée. Pour palier au manquement du service technique, la commune a eu recours dernièrement à l'emploi d'un agent par les services de HAUTES-ALPES EMPLOI RELAIS. Une nouvelle législation nous empêchant de continuer, il est prévu de recruter directement cet agent de remplacement par un contrat de travail de droit public à durée déterminée. Le conseil donne son accord.

### **MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL TECHNIQUE PAR LA COMMUNE DE LARAGNE**

Dans le cadre de la mutualisation des emplois, le conseil valide la mise à disposition d'un agent polyvalent électricien de la commune de Laragne pour venir en aide en cas de besoin. Une convention sera signée entre les parties.

### **AUTORISATION DES DROITS DES SOLS (ADS)**

De nouveaux tarifs sont proposés pour l'instruction des dossiers d'urbanisme par la Com Com Sisteronais Buëch. Le conseil valide la convention.

### **VIREMENT DE CREDITS**

Pour finaliser les écritures de fin d'année, le conseil valide un virement de crédits.

### **QUESTIONS DIVERSES**

\* ADRESSAGE : nous arrivons en fin de parcours, il reste à valider les n° de rue, à demander des devis pour les plaques et informer la population des nouvelles adresses.

\* PLU : l'enquête publique se déroulera à la mairie du mercredi 29 décembre 2021 au lundi 31 janvier 2022. Le dossier est consultable en mairie sur poste informatique et au format papier ainsi que sur le site internet (<https://trescleoux.fr>). Le commissaire enquêteur Mr DELPRAT vous recevra à la salle des fêtes (après que vous ayez pris rendez-vous en mairie) le mercredi 29 décembre de 14h à 17h, le jeudi 13 janvier de 9h à 12h et le lundi 31 janvier de 14h à 17h.

La séance est levée à 20 h.